



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

17 mai 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.437

OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - ADMISSIONS DE SOMMES EN NON-VALEUR

Le 17/05/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 11/05/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Robert FOUQUET à M. Alexandre GALLESE, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN

Excusés sans pouvoir :

M. Jean-Christophe GROSSI

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation
- Informatique et RRH
Direction du Budget

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 17/05/10

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : COMPTABILITE COMMUNALE - ADMISSIONS DE SOMMES EN NON-VALEUR - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Monsieur le Trésorier Principal de la Ville, nous a transmis, deux états relatifs aux exercices antérieurs de 2003 à 2009, de sommes à admettre en non-valeur.

Ces états s'élèvent à la somme de **11 227,20 euros** pour les emplacements et **15 943,75 euros** pour divers titres ; soit une somme totale de **27 170,95 euros**, représentant des produits irrécouvrables au titre de créances diverses ayant fait l'objet de titres de recette dont le détail est joint en annexe.

Monsieur le Trésorier Principal a épuisé tous les moyens d'exécution mis à sa disposition par les mesures législatives et réglementaires pour recouvrer ces sommes.

Conformément à la procédure prévue pour la Comptabilité Publique, il sollicite à présent l'admission en non-valeur de ces créances.

Je me permets de vous rappeler que l'admission d'une somme en non-valeur n'exclut pas pour autant son encaissement ultérieur.

Je vous demande donc, mes chers collègues, de bien vouloir autoriser Madame le Maire à signer les documents comptables afférents à l'admission en non-valeur de la somme de : **27 170,95 euros**.

La dépense en résultant sera imputée à la ligne budgétaire, ouverte au budget de la Ville présentant les disponibilités suffisantes, et détaillée ci-après :

- fonction **931** "opérations financières"
- nature **654** "pertes sur créances irrécouvrables"
- opération **1765** "charges et produits non affectés"

2010.437 - COMPTABILITE COMMUNALE - ADMISSIONS DE SOMMES EN NON-VALEUR

Présents et représentés	: 54
Présents	: 50
Abstentions	: 13
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 41
Pour	: 41
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/05/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

Annexe 1 du rapport des Admissions des Sommes en Non-Valeur du Conseil Municipal du 17 Mai

Code Gestionnaire	Direction ou Service	Référence	Année 2003	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Année 2007	Année 2008	Année 2009	Total	%
450	Service de la Gestion de l'Espace Public	Divers titres					2 201,74	7 132,00	776,00	10 109,74	37,21%
		Rôle emplacements	4 777,00	5 559,70		21,20	270,60	598,70		11 227,20	41,32%
330	Direction des Etudes Juridiques et Contentieux	Divers titres			1 634,01		2 800,00	1 400,00		5 834,01	21,47%
s/total		Divers titres			1 634,01		5 001,74	8 532,00	776,00	15 943,75	
		Rôle emplacements	4 777,00	5 559,70		21,20	270,60	598,70		11 227,20	
Total			4 777,00	5 559,70	0,00	21,20	2 472,34	7 730,70	776,00	27 170,95	100,00%

Répartition de la somme totale des non valeurs par services

- Service de la Gestion de l'Espace Public (divers titres)
450
- Service de la Gestion de l'Espace Public (rôle emplacements)
- Direction Des Etudes Juridiques et Contentieux
330

